

UFR	STAPS
MENTION	Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS
Capacité d'accueil globale de la mention en M1	Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master

NB : Le M1 propose 2 parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées en M2. Ce document concerne un de ces parcours ; pour l'autre parcours de M1, reportez-vous à la fiche formation correspondant au parcours-type de M2 (<http://masters.parisnanterre.fr>).

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-156 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS
Intitulé du parcours-type :	Organisation sociale du sport (20 places)
Modalités de recrutement	Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
	Mentions de Licences conseillées : Mention <i>Sciences et techniques des activités physiques et sportives</i> . (STAPS) – Parcours Education et Motricité Mention <i>Sciences et techniques des activités physiques et sportives</i> . (STAPS) – Parcours Management du Sport Mention <i>Sciences et techniques des activités physiques et sportives</i> . (STAPS)– Parcours Activité physique Adaptée et Santé Mention HISTOIRE – Parcours Histoire ; Mention SOCIOLOGIE ; Mention SCIENCE POLITIQUE
	Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).
	En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants Une bonne connaissance dans les disciplines des sciences sociales.
	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur http://masters.parisnanterre.fr)

Dates de dépôt des candidatures	Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master